

ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

ENGLISH VERSION BELOW

Si vous êtes en pratique privée et êtes couvert.e par le régime collectif complémentaire, ces informations vous seront utiles :

COMMENT OBTENIR UNE RÉDUCTION DE VOTRE PRIME D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Réduction de prime de 115 \$* par participant.e pour chaque cours réussi parmi les deux formations en ligne offertes gratuitement par Victor, jusqu'à concurrence de 5 % de la prime.

- Formation 1 Gérer les risques en utilisant des contrats écrits
- Formation 2 : Les risques liés à l'utilisation de la modélisation des informations sur le bâtiment {BIM} dans le cadre de la conception de projets visés par la norme LEED

*Le rabais applicable sur la prime ne peut être accordé qu'une fois par membre.

Le rabais sur votre prime d'assurance responsabilité professionnelle peut être appliqué dans les 30 jours suivant la date de renouvellement, si vous avez suivi le cours avant cette période. Si le cours est suivi plus de 30 jours après le renouvellement, le rabais sera alors accordé au moment du renouvellement suivant.

Pour accéder à ces formations, vous aurez besoin d'un numéro d'identification personnel (NIP). Pour obtenir ce NIP, envoyez un courriel, avec votre nom, celui de votre firme ainsi que votre numéro de police, à l'adresse suivante cyberformation.ca@victorinsurance.com. Vous recevrez, par la suite, les instructions afin de procéder.

Réduction de prime de 60 \$* par formation : ces quatre formations offertes par l'Ordre permettent d'obtenir un rabais sur le renouvellement de la prime d'assurance, jusqu'à concurrence du montant le moins élevé entre 10 % de la prime et 2 500 \$ par entreprise pour les (4) quatre formations.

1. [Le contrat : un indispensable](#)
2. [Régler un différend : prioriser l'entente à la judiciarisation](#)
3. [Déconstruire le conflit : transformer les désaccords en opportunités](#)
4. [Surveillance des travaux : du mandat jusqu'à l'attestation de conformité](#)

Pour bénéficier du rabais, conservez vos attestations pour une éventuelle vérification. Le rabais est accordé une seule fois. Les détails vous seront communiqués lors de votre renouvellement d'assurance.

*Le rabais applicable sur la prime ne peut être accordé qu'une fois par membre.

PROFESSIONAL LIABILITY INSURANCE

If you work in private practice and are covered by the supplementary group plan, this information will be useful to you:

HOW DO I RECEIVE A PREMIUM CREDIT FOR MY PROFESSIONAL LIABILITY INSURANCE?

\$115* premium credit per participant for each successfully completed course of the two free online training activities offered by Victor, up to the maximum of 5% of the premium.

- Training activity 1: Managing Risk Through Written Contracts
- Training activity 2: Risk Management Implications of BIM and LEED

*The applicable premium credit can only be granted once per engineer.

The credit on your professional liability insurance premium can be applied within 30 days following the renewal date if you complete the training within that period. If the training is completed more than 30 days after renewal, the credit will be applied at the next renewal.

To access these training activities, you will need a personal identification number (PIN). To obtain your PIN, send an e-mail with your name, your firm's name and your policy number to cyberformation.ca@victorinsurance.com. You will then receive instructions on how to proceed.

\$60* premium credit per virtual training: these four virtual training offered, in French only, by the OIQ allow you to receive a credit on your insurance premium renewal up to the lesser of 10% of the premium and \$2,500 per company for the four trainings.

1. [Le contrat : un indispensable](#)
2. [Régler un différend : prioriser l'entente à la judiciarisation](#)
3. [Déconstruire le conflit : transformer les désaccords en opportunités](#)
4. [Surveillance des travaux : du mandat jusqu'à l'attestation de conformité](#)

To receive the credit, keep your certificates for possible verification. The credit is granted only once. Details will be shared when you renew your insurance.

*The applicable premium credit can only be granted once per engineer.